



APLV

Les Langues Modernes

Tout sur les langues

[[Les Langues Modernes](#)] [[Le nouveau numéro](#)] [[« L'enseignement de la prononciation en classe de langue : démarches et outils – 1. Plurisensorialité et multimodalité »](#)]



[[voir le sommaire](#)] [[Appels à contributions](#)]

Appel à contributions permanent des Langues Modernes pour des articles hors-thèmes.

[[L'APLV partenaire de la BnF](#)]

([BnF Gallica](#))

[[100 ans de publications de l'APLV à retrouver sur Gallica](#)]

Liens associatifs



## Communiqué commun de l'ADEAF et de l'APLV sur l'attribution du marché des certifications dans l'enseignement supérieur

dimanche 10 janvier 2021



L'entreprise PeopleCert vient d'annoncer la signature d'un contrat de quatre ans avec le ministère français de l'Enseignement Supérieur pour assurer la certification de plus de 600 000 étudiants (<https://www.peoplecert.org/news-and-announcements/peoplecert-signs-contract-with-the-french-ministry-of-higher-education>). Cette entreprise grecque, qui annonce être présente dans plus de pays du monde qu'il n'en existe et assurer des certifications dans 3 (anglais, espagnol et turc) ou 25 langues selon l'endroit de son site que l'on consulte, a donc remporté l'appel d'offre du ministère contre d'autres organismes plus connus et reconnus.

L'ADEAF et l'APLV ont fait connaître leur refus de ces certifications (cf. <https://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article8089>), imposées contre toute logique économique et tout bon sens par l'ancien premier ministre, Edouard Philippe, et la ministre de l'Enseignement Supérieur, Frédérique Vidal. Nous avons écrit plusieurs fois à Edouard Philippe et à Frédérique Vidal, sans la moindre réponse, nous avons sollicité des rendez-vous, sans la moindre réponse. L'ADEAF et l'APLV, comme des dizaines d'autres sociétés de linguistes et associations de spécialistes, ont multiplié les communiqués expliquant que ces certifications étaient inutiles et dispendieuses, que, dans les universités, IUT et STS, elles allaient transformer l'enseignement des langues, accroître l'inégalité entre elles et aller à l'encontre de l'objectif visé par le gouvernement, celui de rééquilibrer la balance commerciale en allant gagner des marchés à l'exportation, en diminuant l'offre linguistique et en réduisant l'apprentissage de la/des langue(s) proposée(s) à l'acquisition de routines grammaticales et lexicales décontextualisées, en dehors de toute mise en perspective culturelle ou pratique actionnelle.

L'ADEAF et l'APLV déplorent le choix mal avisé du ministère de l'Enseignement Supérieur, complètement incompréhensible car il fait fi de l'expertise des enseignants de langues et des enseignants-chercheurs en didactique des langues, menace le plurilinguisme dans l'enseignement supérieur, dépossède les universités de la politique linguistique, tout en se montrant particulièrement onéreux. Un tel choix est évidemment d'autant moins acceptable que quelques millions d'euros vont être versés à un organisme privé alors que la crise sanitaire impacte déjà fortement le budget du pays. En outre, ce choix est d'autant plus regrettable que l'université française a développé une certification en langues avec le soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Conférence des Présidents d'Université, le CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur), une certification publique et plurilingue.